

*Documentation et bibliothèques, vol. 29, no 4, oct.-déc. 1983, p. 155-159. -- N° Repère:
8458530*

Réflexions sur le développement des collections dans les bibliothèques publiques

*Monique Khouzarm
Bibliothèque municipale
St-Eustache*

(L'auteure est directrice de la bibliothèque municipale.)

A qui revient le choix des livres dans une bibliothèque publique? Quels sont les facteurs et les critères qui interviennent dans ce choix? Quelle place doivent tenir les demandes des lecteurs par rapport au développement de la collection de base? Qu'en est-il du choix des livres pour les enfants? Voilà autant de questions sur lesquelles l'auteure nous invite à réfléchir.

Observations on the development of collections in public libraries

Who is responsible for book selection in a public library? Which factors and standards are considered in this selection? How much consideration should be given to requests by readers in the development of the basic collection? What about the selection of books for children? Those are the questions the author invites us to ponder.

Reflexiones sobre la ampliacion de las colecciones en las bibliotecas publicas

A quién le corresponde la selección de libros en una biblioteca publica? Cuales son los factores y criterios que intervienen en esa selección? Qué lugar deben ocupar las peticiones de los lectores con respecto a la ampliacion de la colección de base? Cual es la situación con respecto a la selección de libros para niños? He aquí algunos de los temas sobre los que el autor nos invita a reflexionar.

Plusieurs bibliothécaires sont conscients que dans une bibliothèque publique on ne peut tout accepter ou tout acheter sous prétexte que c'est un milieu public. Et cela, tout simplement pour des raisons d'argent, d'espace, de qualité et d'équilibre de la collection.

Dans la masse de documents qui paraissent sur le marché, il nous faut repérer l'information la plus pertinente et la plus complète sans essayer de favoriser une tendance plutôt qu'une autre.

Cette démarche doit s'appliquer dans tous les cas (politiques, religieux, sociaux et autres) et ne doit pas être influencée par notre opinion personnelle sur le sujet.

Le choix des documents est donc une tâche très délicate car elle nous implique profondément puisqu'elle comporte une décision à prendre et que toute décision a des conséquences. De plus, elle suppose une certaine connaissance, donc une recherche et une responsabilité de notre part. C'est en définissant le rôle que doit jouer une bibliothèque publique que nous réussirons à mieux cerner cette tâche.

Rôle d'une bibliothèque publique

Une bibliothèque publique a plusieurs rôles à jouer tant au point de vue social, éducatif, culturel, informatif que de détente.

Au plan *social*, elle doit respecter un des droits fondamentaux de chaque être humain, soit le droit à l'information et réduire ainsi les inégalités perpétuées par l'appropriation des connaissances et des informations qui circulent dans la société. Elle doit également procéder à la redistribution de ces connaissances et de ces informations en les rendant accessibles par l'entremise de la bibliothèque.

Au niveau *éducatif*, elle doit travailler au progrès humain, social et naturel de chaque individu. Elle doit aussi voir à l'amélioration de sa

[début de la page 156 du texte original]

qualité de vie et lui permettre de découvrir dans les livres, des réponses à ses questions. Elle doit enfin donner au citoyen les moyens de s'initier et de se former par lui-même et à son rythme.

En ce qui concerne la *culture*, elle doit offrir aux citoyens, ce tout complexe qui comprend la connaissance, la croyance, l'art, les moeurs, les coutumes et tous les autres talents et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société.

Au point de vue *informatif*, elle a à diffuser l'information tant culturelle, scientifique, éducative que de détente, que ce soit sous une forme écrite, auditive ou visuelle. Elle a aussi le devoir d'offrir aux citoyens une information concrète, honnête et pertinente et non une information abusive et propagandiste.

Enfin, pour ce qui est de la *détente*, elle doit diffuser des œuvres qui font appel aux jeux des émotions, des jugements et de l'imagination de l'homme et qui lui permettent d'associer la détente à une activité «émancipatrice».

A qui revient la responsabilité du choix?

Effectivement, le choix peut se faire par le responsable de la bibliothèque et/ou en collaboration avec le personnel qui est en contact constant avec le public.

Moralement, c'est le directeur de la bibliothèque qui est responsable du choix. C'est lui qui établit la politique de choix, qui répond aux plaintes du public et qui prend les décisions finales concernant tel ou tel cas.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'abuser de ce pouvoir et de jouer au dictateur. Il ne s'agit pas non plus de démissionner et d'adopter l'attitude de Ponce Pilate en se lavant les mains et en accédant à toutes les demandes des «payeurs de taxe» pour avoir une soi-disant «paix». Il s'agit plutôt d'essayer de notre mieux de remplir ce rôle qui est loin d'être une sinécure, en considérant les demandes des lecteurs comme un leitmotiv constant dans notre choix mais tout en faisant la part des choses.

Facteurs qui entravent le choix

Considérons quelques facteurs qui entravent le choix des documents:

1. L'envahissement de la masse documentaire et l'abondance de l'information sur le même sujet.
2. Cet envahissement va de pair avec une confusion totale dans les idées, dans les courants de pensée, au point où on n'est plus capable d'appeler les choses par leur vrai nom.
3. Le genre d'interprétation qu'on peut donner aux grandes théories des droits des lecteurs et de la liberté d'expression peut encourager l'anarchie et l'indignation publique plutôt que de faire respecter la démocratie et la liberté personnelle.
4. La personne qui fait le choix se laisse influencer malgré elle par ses propres croyances, convictions et par des doctrines sociales, politiques et religieuses.
5. L'allergie au mot *contrôle* et cette peur de passer pour des juges qui décident pour les autres.
6. La peur des reproches de certains payeurs de taxes. (Quoique dans ce contexte, on peut avoir des reproches tout aussi bien dans un sens que dans l'autre).
7. Le manque de temps, le tiraillement entre plusieurs de nos responsabilités et l'impossibilité de lire tous les livres nous poussent à opter pour la solution facile suivante: faire entrer et sortir de la bibliothèque tous les livres, à la demande des citoyens. Tous ces éléments peuvent nous influencer au point où ce n'est plus nous qui choisissons les livres

mais tous les autres, excepté nous. Nous devenons alors de simples intermédiaires entre les lecteurs et les libraires et nous entrons dans le jeu de la société de consommation.

Facteurs qui nous incitent à faire un choix

Examinons maintenant quelques facteurs qui nous incitent à prendre en main le choix des documents:

1. Notre formation professionnelle nous a permis d'acquérir un esprit critique. Nous savons bien que tous les documents ne se valent pas, que leur qualité est variable, que certaines publications exploitent et manipulent l'homme. Qu'ils ont sur lui une vue de plus en plus économique au lieu d'avoir sur l'économie, une vue humaine.
2. Nous connaissons l'existence de revues critiques, d'outils qui nous donnent des informations sur les auteurs, les titres, les éditions, etc.
3. Notre formation personnelle nous dicte, quelles que soient nos origines: que tout homme a droit à ce que l'on appelle la dignité humaine et le respect de l'autre; que si tout est relatif dans le monde phénoménal, il existe des vérités communes pour les différentes civilisations. Dans nos cours de psychologie, de philosophie et de sociologie, nous avons pris connaissance des besoins fondamentaux de chaque être: la liberté et la recherche du bonheur et de la vérité.

[début de la page 157 du texte original]

4. Nos limites budgétaires et le manque d'espace nous obligent à penser deux fois avant de faire une acquisition.
5. L'impossibilité en soi, de posséder un exemplaire de tout ce qui existe et de contenter tous les besoins chez un même individu et encore moins ceux de toute la population. Car même si nous développons notre collection en fonction des citoyens qui expriment leurs désirs de vive voix, nous délaissions les autres qui ne réclament pas des livres mais qui ont autant de besoins que les premiers.
6. L'existence de critères objectifs, professionnels, sociaux, psychologiques qui n'ont rien à voir avec nos idées personnelles et auxquels nous pouvons nous référer.

Objectifs d'une politique écrite <note 1>

Une politique écrite a plusieurs avantages:

1. Elle indique à qui veut s'y référer, l'honnêteté des intentions de la bibliothèque.
2. Elle permet d'anticiper les problèmes et leurs solutions, avant qu'ils ne se posent.

3. Elle favorise la continuité et l'uniformité quelle que soit la personne responsable du choix.

4. Elle exige de nous, plus de précision, de clarté et de cohérence dans nos décisions.

5. En dernier lieu, elle permet d'avoir une collection équilibrée qui tient compte de tous les besoins de la population et non pas seulement des besoins exprimés par certaines personnes, à partir d'une certaine publicité.

Collection de base vs demandes des lecteurs

Certains bibliothécaires sont conscients du fait qu'il existe des livres trop spécialisés pour une bibliothèque publique et des livres qui sont très mal écrits et qui n'apportent rien au développement des individus. D'une part, ils ne veulent pas les acheter pour qu'ils fassent partie de la collection. D'autre part, il suffit qu'un lecteur les demande, pour qu'ils les achètent automatiquement.

Il serait illogique d'avoir deux politiques de choix, une dans laquelle on reconnaît ne pas tout acheter pour telle ou telle raison et l'autre qui accepte automatiquement tout ce que les lecteurs demandent, car une politique peut aller tout à fait à l'encontre de l'autre. Par exemple, si dans une politique de développement des collections, on détermine après avoir étudié toutes les implications qu'on n'accepte pas les livres spécialisés et techniques, il serait incohérent d'en acheter lorsqu'un lecteur les réclame, mais nous devons cependant lui faciliter l'accès en les lui faisant venir d'une autre bibliothèque. L'important pour le lecteur n'est-il pas d'avoir les livres en sa possession? Qu'importe d'où ils viennent.

Il s'agit donc ici de décider si notre bibliothèque doit être un comptoir de consommation et acheter de façon illimitée tout ce qui est demandé ou si elle doit répondre le plus possible aux demandes des citoyens, mais avec une certaine réserve, compte tenu de certains critères objectifs, établis d'avance et qui s'appliquent à tous les cas et non seulement à notre impulsion du moment, ni à nos idées personnelles.

Définitions

Choix:

Action de choisir parmi plusieurs documents sur le même sujet ceux qui conviennent le plus aux critères objectifs établis par la bibliothèque. Tout choix implique un examen, une appréciation et un certain rejet.

Choix fondé:

Un choix est considéré comme fondé lorsqu'il fait abstraction de nos opinions personnelles, politiques, raciales, historiques, esthétiques, sociales et religieuses mais qui

cependant prend en considération les besoins humains fondamentaux. Il évitera donc de transmettre les informations trompeuses qui exploitent l'homme (ex. comment réussir sans travailler), qui troublent l'ordre (ex. comment mettre une bombe à l'Hôtel de Ville) ou qui détruisent les valeurs de la société (ex. techniques de suicide, dégradation de l'homme).

Choix abusif:

Le choix devient abusif lorsqu'il est injustifié en soi. Partial et tendancieux, il ne respecte pas le droit des citoyens au pluralisme dans les idées. Il manque de tolérance pour les idées politiques, culturelles, sociales, économiques et religieuses.

Exemples:

Si je suis féministe et rejette intégralement tous les livres incitant la femme à demeurer au foyer, je fais un *choix abusif*. Mais si, parmi tous les livres écrits sur la femme, je garde ceux qui tiennent compte de la vérité historique, ceux qui reconnaissent la pleine valeur de la femme, et

[début de la page 158 du texte original]

rejette ceux la dévalorisant, je fais un *choix fondé*.

Si je suis prude et rejette intégralement tous les livres écrits sur la sexualité, je fais un *choix abusif*. Mais si, parmi tous les livres écrits sur la sexualité, je garde ceux qui tiennent compte de la dignité humaine, ceux qui donnent des informations objectives et ceux qui sont écrits par des auteurs compétents en la matière, et rejette ceux qui vont à l'encontre de la dignité humaine, je fais un *choix fondé*.

Critères objectifs de choix

Chaque bibliothèque se doit d'établir des critères objectifs qui seront pour la personne responsable du choix, des lignes de pensée et non des barrières. Le jugement personnel demeure très important pour le dosage. Il s'agira donc au moment du choix d'être conscient de l'importance d'avoir une collection vivante et utilisée, ainsi que du fait qu'un livre de qualité n'est pas automatiquement un livre cher, difficile et inaccessible.

Exemples de critères:

1. *Présentation matérielle*: qualité générale de la présentation; reliure attrayante; typographie claire; illustration de qualité, de bon goût, respectant l'individu; pour le format, l'édition originale est privilégiée par rapport à l'édition de poche; éviter les livres à gadgets et ceux qui incitent au découpage et aux réponses.

2. *Pertinence du sujet*: voir si le sujet correspond aux intérêts des usagers.

3. *Année de publication*: un documentaire doit être généralement très récent; un roman doit opter pour l'édition la plus récente si elle offre plus d'avantages que la première édition.

4. *Facilité de consultation*: index; table des matières.

5. *Véracité, exactitude de l'information, mise à jour*.

6. *Accessibilité de l'information*: choisir des textes accessibles aux lecteurs moyens; éviter les textes hermétiques, trop techniques, trop spécialisés, les manuels scolaires (à moins d'avoir suffisamment de demandes).

7. *Concordance entre la présentation et le contenu*: éviter les documents d'apparence trompeuse mais dont le texte est pauvre en information.

8. *Réputation de l'auteur par rapport au sujet traité*: romans: comme il nous est impossible de lire tous les romans, nous pouvons nous fier sur les critiques reconnus (voir *Le Devoir, La Presse, Choix* et autres revues critiques) sur les auteurs eux-mêmes et sur les maisons d'édition.

Le coût des livres

Le coût des livres doit entrer en ligne de compte dans certains cas seulement. Il est évident qu'on ne peut se permettre d'acheter des livres chers lorsqu'on n'a pas une collection de base intéressante. Mais une fois cette collection constituée, le prix ne doit pas être un critère de base en soi, mais vu dans un contexte plus large à savoir si le document est qualitatif, pertinent et complémentaire à notre collection. Aussi, nous devons pouvoir offrir aux citoyens des livres qu'ils ne peuvent pas se permettre d'acheter eux-mêmes justement à cause de leur coût.

Choix des livres pour enfant

Pour bien faire ce choix, il nous faut déterminer les caractéristiques de l'enfant et le rôle que le livre joue dans sa vie. Le livre est à la fois pour l'enfant un moyen d'apprendre à lire et de développer son goût pour la lecture, un éveil à la vie et au monde qui l'entoure, une invitation à la réflexion, à l'esprit d'analyse et de synthèse, un appel à l'imagination. En tant qu'adulte, nous devons par le choix des livres, lui permettre de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral et social dans des conditions de liberté et de dignité.

Considérant tous ces éléments, nous avons une certaine responsabilité à l'égard de l'enfant. D'abord l'enfant est sans défense. Il assimile tout ce qu'on lui offre sans toujours faire la part des choses. Il considère «vrai» tout ce qui est écrit et se laisse facilement influencer. Enfin, l'enfant se façonne par ce qu'il mange, ce qu'il lit, ce qu'il voit... d'où la nécessité d'un contrôle. Il faut lui inculquer des éléments positifs: valeurs de paix, de

liberté, de justice, respect de l'individu, courage, amitié, générosité, authenticité, vraisemblance, etc. Par ailleurs certains éléments négatifs à surveiller: racisme, sexismes, violence, cruauté, sadisme, mièvrerie, invraisemblance, irresponsabilité, anarchie des personnages, injustice.

Pour donner le goût de lire à l'enfant, il existe bien sûr, certains livres faciles et qui ne sont pas de première qualité littéraire mais que nous pouvons tolérer pour cette fin en autant que le contenu n'est pas nuisible à son développement.

Conclusion

Tous les bibliothécaires ont à cœur la fréquentation assidue de leur bibliothèque. Le citoyen doit donc demeurer le guide important dans le

[début de la page 159 du texte original]

développement de la collection. Si nous nous préoccupons réellement de satisfaire ses besoins, nous sommes invités à aller au-delà de ses demandes verbales. La collection devra refléter non seulement ses demandes, mais ses préoccupations, ses besoins et ses aspirations. Notre rôle de bibliothécaire ne doit pas se borner à fournir uniquement des documents, mais à aider le citoyen à faire des choix éclairés dans la surabondance des productions qui lui sont offertes et à améliorer sa qualité de vie. Qui sait, peut-être de cette façon, réussirons-nous indirectement à modifier la perception qu'ont certains éditeurs et médias d'information de l'homme? Bien sûr, il ne s'agit pas de condamner l'abondance de l'information qui est un bien par elle-même mais de l'orienter et de l'intégrer en fonction des besoins fondamentaux de chaque citoyen et du respect qu'on lui doit. Il s'agira donc de racheter la quantité par la qualité, le plus par le mieux. Il existe bien sûr, des livres faciles à critiquer et d'autres cas problèmes qui demandent une concertation et une discussion en groupe. Nous savons tous qu'il ne tient qu'à nous de nous acquitter de cette responsabilité importante en y mettant le temps qu'il faut et en y apportant le meilleur de notre connaissance.

[<Note 1>](#) Bibliothèque municipale de St-Eustache